



Evolution des couleurs de licence et des règles de participation

Thématique : Affaires juridiques et institutionnelles

Destinataires : Comités et Clubs

Nombre de pièces jointes : 1

Information

Diffusion vers : Comités et Clubs

Echéance de réponse :

Ce qu'il faut retenir :

- Nouvelles couleurs de licence qui entraînent l'attribution de nouveaux statuts ;
- Nouvelles règles de participation selon la division ;

Le Comité Directeur de la FFBB a validé, les 30 et 31 mars 2018, les modifications réglementaires relatives à l'évolution des couleurs de licence, à compter de la saison prochaine.

1. Nouvelles Couleurs de Licence

Vous trouverez ci-dessous les nouvelles définitions des couleurs de licence.

La licence rouge a été supprimée. Seulement 4 couleurs de licence seront donc attribuées comme suit :

Blanc	Joueur mineur
Vert (JFL)* Joueur/se Formé(e) Localement	Joueur ayant 4 ans de licence FFBB entre 12 et 21 ans OU Joueur ayant été exclusivement licencié en France et n'ayant pas évolué au sein d'une institution scolaire, universitaire ou académique hors de France
Jaune (JNFL)**	Joueur ressortissant d'un pays avec un accord particulier avec l'UE et ne répondant pas aux critères de formation locale
Orange (JNFL extra-communautaire)***	Joueur ressortissant d'un pays sans accord particulier avec l'UE et ne répondant pas aux critères de formation locale

Les statuts qui seront attribués aux licenciés en fonction de la couleur de leur licence sont les suivants :

- JFL* : Joueur/se Formé(e) Localement
- JNFL** : Joueur/se Non Formé(e) Localement
- JNFL*** **joueur non formé localement** extra-communautaire

A savoir : En pièce jointe à cette présente note, vous trouverez la liste des pays ayant un accord particulier avec l'Union Européenne.

2. Nouvelles règles de participation

L'évolution des couleurs des licences entraîne également une modification au regard des règles de participation à compter de la saison sportive 2018/2019.

Les Comités Départementaux et les Ligues Régionales pourront également faire évoluer leurs règles de participation.

Vous trouverez ci-dessous, les nouvelles règles de participation validées par le Comité Directeur :

2.1. Ligue Féminine 2

Couleurs de licence autorisées (Nb maximum)	Blanc	Sans limite		
	Vert	Sans limite		
	Jaune	2	OU	1
	Orange	0		1

2.2. Equipes 2 des clubs de LF2 ayant un centre d'entraînement labellisé ;

Couleurs de licence autorisées (Nb maximum)	Blanc	Sans limite
	Vert	Sans limite
	Jaune	1
	Orange	0

2.3. Espoirs LFB/LF2

Couleurs de licence autorisées (Nb maximum)	Blanc	Sans limite
	Vert	Sans limite
	Jaune	1
	Orange	0

2.4. Nationale Féminine 1

Couleurs de licence autorisées (Nb maximum)	Blanc	Sans limite		
	Vert	Sans limite		
	Jaune	2	OU	1
	Orange	0		1

2.5. Nationale Féminine 2

Couleurs de licence autorisées (Nb maximum)	Blanc	Sans limite		
	Vert	Sans limite		
	Jaune	2	OU	1
	Orange	0		1

2.6. Nationale Féminine 3

Couleurs de licence autorisées (Nb maximum)	Blanc	Sans limite		
	Vert	Sans limite		
	Jaune	2	OU	1
	Orange	0		1

2.7. Nationale Masculine 1

Couleurs de licence autorisées (Nb maximum)	Blanc	Sans limite		
	Vert	Sans limite		
	Jaune	2	OU	1
	Orange	0		1

2.8. Nationale Masculine 2

Couleurs de licence autorisées (Nb maximum)	Blanc	Sans limite		
	Vert	Sans limite		
	Jaune	2	OU	1
	Orange	0		1

2.9. Nationale Masculine 3

Couleurs de licence autorisées (Nb maximum)	Blanc	Sans limite		
	Vert	Sans limite		
	Jaune	2	OU	1
	Orange	0		1

2.10. Nationale Masculine 3 pour les centres de formation agréés

Couleurs de licence autorisées (Nb maximum)	Blanc	Sans limite		
	Vert	Sans limite		
	Jaune	2		
	Orange	0		

2.11 Pré-Nationale Féminine

Couleurs de licence autorisées (Nb maximum)	Blanc	Sans limite		
	Vert	Sans limite		
	Jaune	2	OU	1
	Orange	0		1

2.12. Pré-Nationale Masculine

Couleurs de licence autorisées (Nb maximum)	Blanc	Sans limite		
	Vert	Sans limite		
	Jaune	2	OU	1
	Orange	0		1

21/06/2018

Mail : servicejuridique@ffbb.com

Tél. : 01.53.94.25.40

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Aldric SAINT-PRIX Chargé de missions – Service Juridique et Institutionnel	Stéphanie PIOGER Vice-présidente	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2018-06-21 6 Evolution des couleurs de licences et des règles de participation	